

L'apprentissage dans la fonction publique territoriale

—
Mode d'emploi

Maison des Communes



Centre de Gestion
de la Fonction
Publique Territoriale

cdg
DOUBS

Centre de Gestion
FONCTION PUBLIQUE
TERRITORIALE

Le programme



La présentation générale du contrat d'apprentissage



Les exemples de métiers de la territoriale éligibles à ce dispositif



Recrutement d'une personne en situation de handicap



La présentation générale du contrat d'apprentissage



Le contrat

L'apprentissage est une voie de formation qui permet d'obtenir un diplôme professionnel

Apprenti âgé de 16 ans jusqu'à
29 ans (au-delà si RQTH)

Durée de 6 mois à 3 ans

Contrat de droit privé

Un maître
d'apprentissage encadre
l'apprenti

Alternance formation/
emploi

Rémunération basée sur un %
du SMIC (selon l'âge, le niveau
du diplôme)

Contexte

Les employeurs publics ont le droit de recourir à l'apprentissage depuis une loi de 1992.

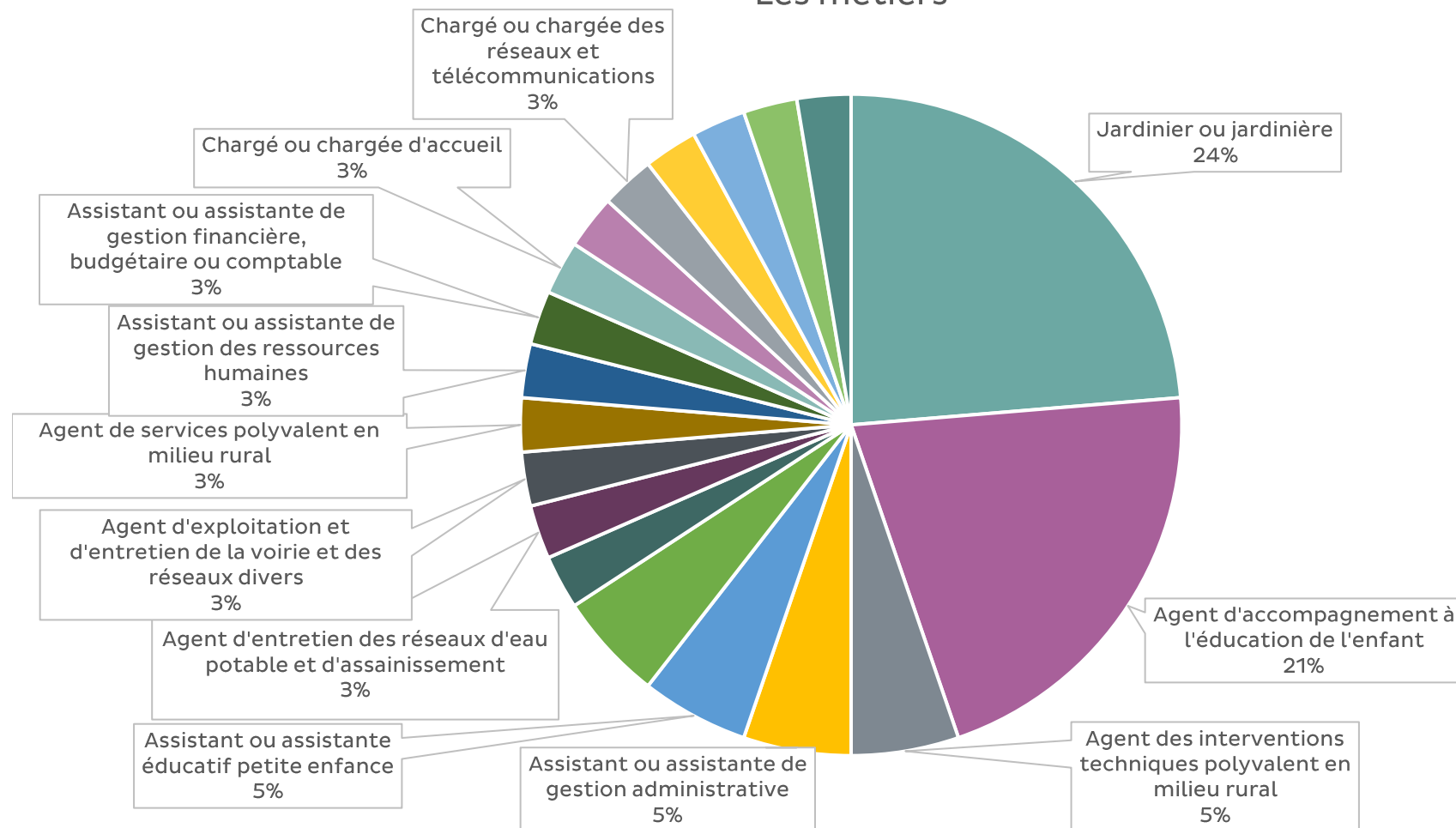
Mais l'alternance reste peu développée dans le secteur public par rapport au secteur privé

- La fonction publique territoriale est le principal recruteur de la FP
- Depuis 2001, le nombre d'apprentis a été multiplié par 4 dans la FP

Les métiers des « apprentis »

Dans le Doubs (données du bilan social 2019)

Les métiers



Les métiers des « apprentis »

Dans le Territoire de
Belfort

Nb d'agents

CAP espaces verts

5,9%

CAP entretien locaux

5,9%

Licence RH

11,8%

Bac Gestion admini...

29,4%

CAP AEPE

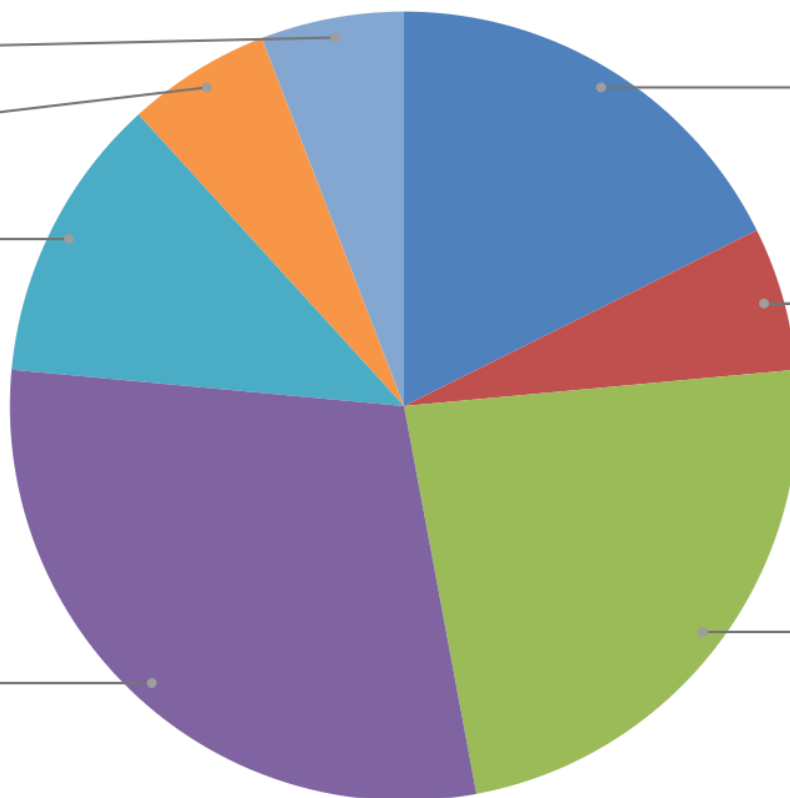
17,6%

Intervention sociale

5,9%

BTS Assistant mana...

23,5%



Les « idées reçues »



La procédure est contraignante et chronophage dans le secteur public

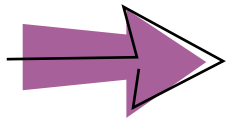


Les coûts de formation sont entièrement pris en charge par les collectivités

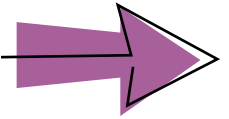
L'apprentissage ne permet pas au service public qui a formé un jeune de l'embaucher directement après l'obtention du diplôme



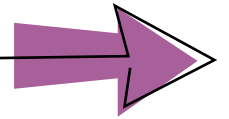
Les freins réels de la FPT



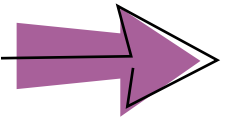
Mode de recrutement peu utilisé ;



Pas de formation spécifique à la FPT ;



Les candidats apprentis ne connaissent pas ou très peu les métiers de la FPT ;



L'absence « souvent » de qualification des maîtres d'apprentissage ;

Les avantages pour l'employeur

L'apprentissage permet :

- ➡ d'organiser en douceur le transfert de compétences en prévision des départs en retraite
- ➡ de diversifier, au bénéfice de tous, les modes de recrutement



Le contrat d'apprentissage c'est :

- Former un candidat selon les besoins de la collectivité ;
- Répondre à un objectif de gestion dynamique des ressources humaines ;
- Répondre à des objectifs de transmission des savoir-faire nécessaires à l'activité ;
- Bénéficier d'un ensemble d'aides et exonérations pour diminuer le coût du recrutement ;
- Favoriser l'insertion des personnes en situation de handicap ;
- Répondre à un objectif politique et concourir aux objectifs éducatifs de la nation

Les avantages pour l'apprenti

- Poursuivre ses études ;
- Obtenir un diplôme ;
- Débuter sa vie active, première expérience professionnelle ;
- Avoir une salaire ;



- La meilleure façon d'apprendre un métier et de vérifier sa vocation, c'est de le découvrir aux côtés d'un tuteur ;
- De multiples centres d'apprentissages préparent aux emplois du secteur public ;

L'apprentissage et l'alternance facilitent l'entrée dans le service public, en combinant théorie et pratique, par des parcours encadrés débouchant sur des postes passionnants

Qui paie quoi ?

- Le salaire % du SMIC (selon l'âge, le niveau de formation) : exonération des charges patronales ;
- La formation : à hauteur de 50 % d'un montant plafond, le reste est financé par le CNFPT

La différence avec le privé, c'est que le CNFPT ne couvre pas les frais annexes, premier équipement...

Exemples des montants des coûts pédagogiques :

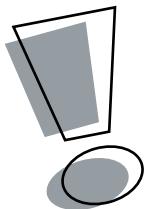
Pour un apprenti de moins de 18 ans en CAP AEPE (Petite Enfance), le CNFPT finance 5250€ soit un coût résiduel de 174 € par mois pour la 1^{ère} année

Pour un apprenti de 18 ans en Bac Pro Aménagement Paysager, sur 5000€ de coût pédagogique le CNFPT finance 5000€ soit un coût résiduel de 0 €.

Pour une présence de l'apprenti entre 50 et 70 % au sein de la collectivité

Estimez le salaire le votre apprenti

Les aides exceptionnelles



Dispositif temporaire

Les collectivités territoriales et établissements publics qui ont recruté un apprenti depuis le 1^{er} juillet 2020 ou en recruteront d'ici au 31 décembre 2021 percevront une aide forfaitaire de l'Etat de 3 000 euros

[Plus d'infos](#)

Quels débouchés ?

« L'intérêt, c'est d'intégrer la fonction publique territoriale »

- Pour les métiers de catégorie C, accessibles sans concours : stagiairisation puis titularisation (exemples : apprentis en espaces verts, accompagnement de l'enfant *(filière animation uniquement)*, restauration collective.
- Pour les métiers des catégories A, B et certaines C (^{ATSEM}) nécessiter de passer les concours.
- 2 dispositifs dérogatoires de titularisation pour les apprentis RQTH :
 - Article 38 (loi du 26 janvier 1984) : condition du concours externe ;
 - Expérimentation : titularisation directe des apprentis reconnus TH (art 91 loi 2019-828)

Aucune obligation pour l'employeur de pérenniser le poste sur un emploi permanent.



Vos questions

Nos réponses

A large, light gray circle with a smaller white circle inside, containing the number 2.

2

Les exemples de métiers
éligibles à ce dispositif



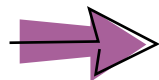
Les métiers éligibles au dispositif

Les deux principales spécialités choisies par les apprentis dans la FPT sont :

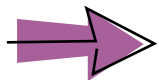
- l'aménagement paysager
- Et le travail social

or il existe une multitude de formation compatibles avec les métiers de la FPT

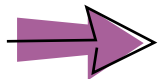
Près de 400 diplômes préparés du CAP au titre d'Ingénieur



Les emplois du service public sont variés en termes de domaines d'activités (cuisine, comptabilité, paysage, animation...) et en niveau d'études ;



Des candidats sont recherchés pour certains secteurs professionnels en tension (électricité, soins aux personnes âgées, informatique, paie...) ;



D'autres métiers connaissent des renouvellements importants suite aux départs en retraite et aux réformes en cours (bâtiment, environnement, urbanisme, jeunesse...).

Exemple : agent des interventions techniques en milieu rural



Formation

CAP Maintenance de Bâtiments de Collectivités

Etablissement : Lycée Jules Ferry à Delle

Le titulaire de ce diplôme exerce son activité dans les bâtiments gérés par des collectivités (communes, hôpitaux, entreprises, complexes touristiques...).

Exemple :secrétaire de mairie ou agent administratif



Formation

Bac Pro Assistance à la Gestion des Organisations et de leurs Activités

Etablissements :

Lycée Raoul Follereau à Belfort

Lycée Jouffroy d'Abbans à Baume-les-Dames

Le Bac Pro AGOrA forme des gestionnaires administratifs appelés à travailler au sein d'entreprises de petite et moyenne taille, de collectivités territoriales, d'administrations ou encore d'associations.

Leur mission consiste à prendre en charge les différentes dimensions administratives des activités de gestion, commerciales, de communication, de gestion du personnel, de production ainsi que celles associées à la mise en œuvre de projets au sein de l'entreprise

Exemple : agent d'entretien des locaux/ chargé de propreté des locaux



Formation

CAP Agent de Propreté et d'Hygiène

Etablissement

Lycée Audincourt Nelson Mandela

Communes : services techniques, mairies, écoles, Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), Intercommunalités, etc.

Exemple : gestionnaire budgétaire, comptable et financière



Formation

BTS Comptabilité et Gestion

Etablissement

Lycée Toussaint Louverture

Pontarlier

Les titulaires du BTS Comptabilité et Gestion sont amenés :

À exercer une activité comptable dans le secteurs privé, public et associatif, soit dans une petite structure en tant que comptable unique, soit comme comptable spécialisé intégré à une équipe, dans une structure de plus grande dimension

Les points forts et l'attrait du métier :

La mission du titulaire de ce diplôme consiste à produire et à transmettre une information de gestion fiable et pertinente dans le respect de la réglementation en vigueur.

Exemple : animateur-trice accompagnement périscolaire



Formations :

- **Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS)**

- **Diplôme d'Etat Accompagnant éducatif et social spécialité Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire**

Etablissements

Trajectoire formation à Montbéliard

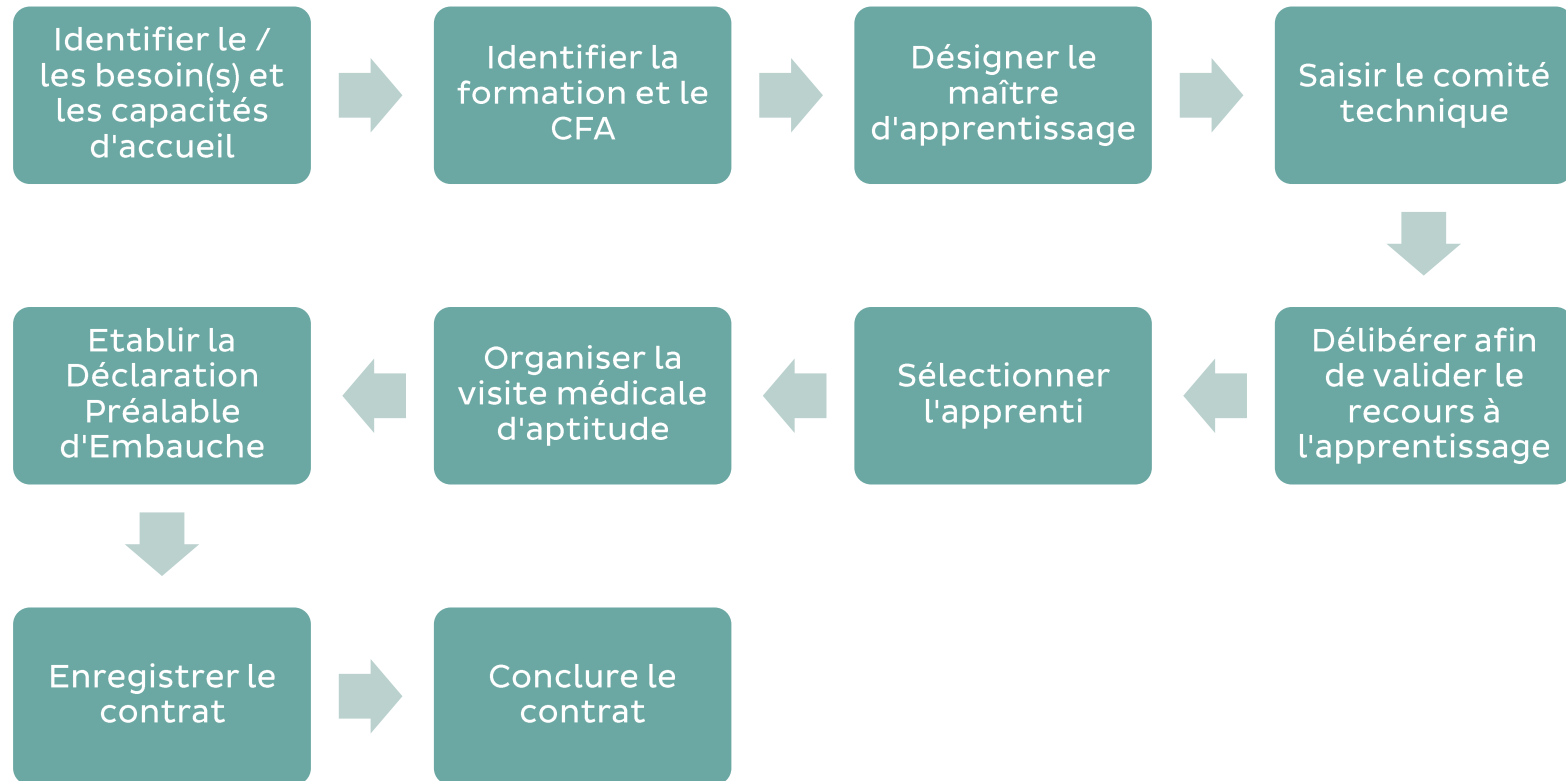
Profession sport et loisirs à Besançon

Participe à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets enfance et jeunesse. Accueille et anime des groupes d'enfants en activités éducatives. Encadre les enfants pendant l'interclasse du midi, les temps périscolaires et extrascolaires

Où : Communes : Service enfance/jeunesse, Maison des Jeunes et de la Culture (MJC), Maison Pour Tous (MPT).

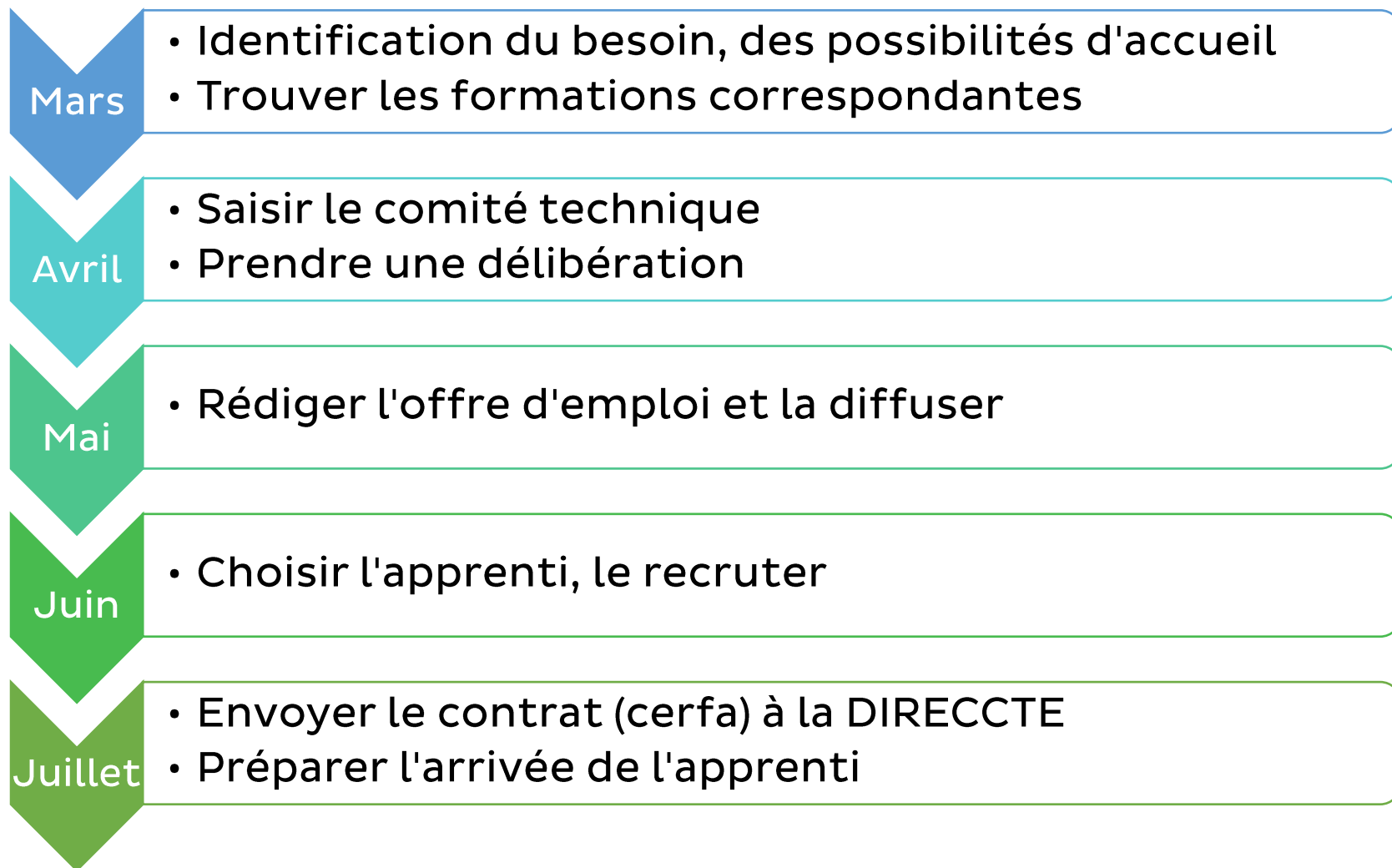
Intercommunalités : Service enfance/jeunesse, centres de loisirs

La procédure de recrutement



La procédure de recrutement

Pour un recrutement prévu en septembre :



La clé de la réussite : le choix du maître d'apprentissage

Le maître d'apprentissage est au centre des relations entre le jeune, le centre de formation et l'employeur.

Le tuteur assure la transmission des gestes professionnels et des procédures.

Il a pour missions :

- de contribuer à l'acquisition, par l'apprenti, des compétences nécessaires à l'obtention du titre ou du diplôme préparé, en liaison avec le CFA : il assure donc la formation pratique et organise le travail de l'apprenti ;
- il confie à l'apprenti des tâches permettant l'exécution de travaux conformes à la progression annuelle de la formation dispensée par le CFA ;
- il est le garant du suivi de l'apprenti et du développement de ses compétences ;
- il assume les fonctions de tuteur, avec, par exemple, l'organisation du temps de travail, ou le suivi du livret d'apprentissage.

Il est directement responsable de la formation de l'apprenti et doit donc présenter des compétences pédagogiques et professionnelles au regard du diplôme préparé.

Pour accompagner au mieux l'apprenti, le CNFPT propose un dispositif de formation spécifiquement dédié aux maîtres d'apprentissage des collectivités.



Vos questions

Nos réponses

A large, light gray circle with a smaller white circle inside, creating a ring effect. The number 3 is centered within the white circle.

3

Le recrutement d'une personne en situation de handicap



Le recrutement d'une personne en situation de handicap

UNE QUALIFICATION + UNE EXPÉRIENCE
=
UN VÉRITABLE ACCÈS À L'EMPLOI

Le contrat d'apprentissage est ouvert sans limite d'âge aux personnes en situation de handicap.

C'est une voie d'accès à l'emploi qualitative, offrant à la fois une formation diplômante et une expérience professionnelle conséquente.

2 partenaires des centres de gestion



Un coût minimum pour l'employeur

Le FIPHFP propose des aides financières importantes aux employeurs publics.

- ✓ L'aide à la rémunération (80 % du coût salarial annuel chargé)
- ✓ Remboursement des frais de formation
- ✓ L'aide tutorat : permet de valoriser la fonction de maître d'apprentissage (limite 228h annuel x par le taux horaire du tuteur)
- ✓ Aide forfaitaire pour l'apprenti (1 525 euros) financée 100 % FIPHFP
- ✓ Aide à la pérennisation du contrat
- ✓ Accompagnement, compensation du handicap

Une réponse à l'obligation d'emploi



L'apprentissage contribue à satisfaire l'obligation d'emploi de 6 % de personnes handicapées et ainsi de réduire la contribution versée au FIPHFP, tout en continuant à bénéficier de moyens pour compenser les restrictions dues au handicap.

Une action portée par des valeurs

Recruter en apprentissage une personne en situation de handicap renforce l'esprit d'équipe et démontre l'engagement de la Fonction Publique en faveur de l'inclusion professionnelle et de la diversité.

Dans le Territoire de Belfort,
80% des apprentis sont RQTH



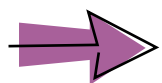
Vos questions

Nos réponses

L'accompagnement du centre de gestion

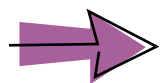
pour vous informer et

réussir le recrutement des apprenti(e)s



Une aide en matière de recrutement d'apprenti(e) :

- Identification du besoin
- Recherche de la formation adéquate
- Rédaction de l'offre d'apprentissage
- Mettre en relation des candidats et des collectivités désireuses de transmettre leurs compétences



Une aide en matière de gestion administrative des contrats d'apprentissage en lien direct avec les services de la DIRECCTÉ

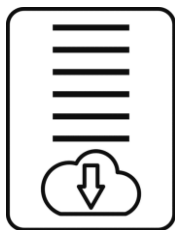
- Préparation des formalités administratives (contrats d'apprentissage,...)
- Choix du maître d'apprentissage
- Suivi des contrats d'apprentissage

Contacts et liens utiles



CDG 25 : recrutement@cdg25.org

CDG 90 : pvuillaumie@cdg90.fr



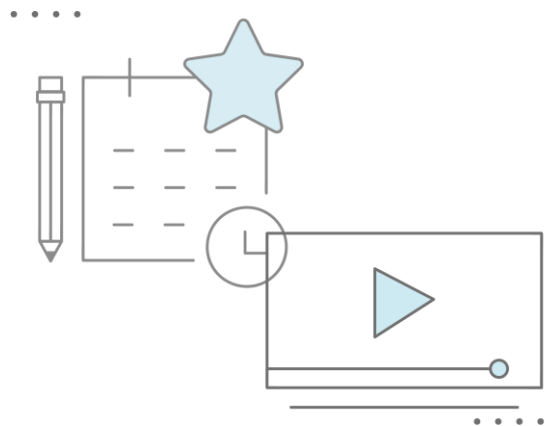
Téléchargez [la note sur l'apprentissage](#)



Plus d'infos sur :

www.cdg25.org

www.cdg90.fr



le 8 JUILLET

Suivez notre webinaire dédié à
LE RAPPORT SOCIAL UNIQUE (RSU)

Le centre de gestion,
votre partenaire RH

